

Du 26 décembre au 8 janvier 2025 - N°391

MOUEZ AN TI KEAR



LA MAIRIE COMMUNIQUE

CONTACT

Tel: 02.98.04.31.03

Mail : mairie@breles.fr

Site : <https://breles.fr>

Secrétariat ouvert : de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mardi, vendredi, de 9h à 12h, mercredi, jeudi, samedi.

M. Guillet, conseiller numérique : 07.80.64.90.53

Directeur de publication : M. le Maire

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel: 02.98.04.38.42

de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mardi, vendredi, de 9h à 12h, mercredi, jeudi, samedi.

BIBLIOTHÈQUE

Tel : 02.98.04.40.90

bibliothequebreles@orange.fr

Site : <https://www.bibliotheque-breles.fr>

Mercredi, Samedi et dimanche : 10h30 à 12h.

Jeudi : 17h à 18h30

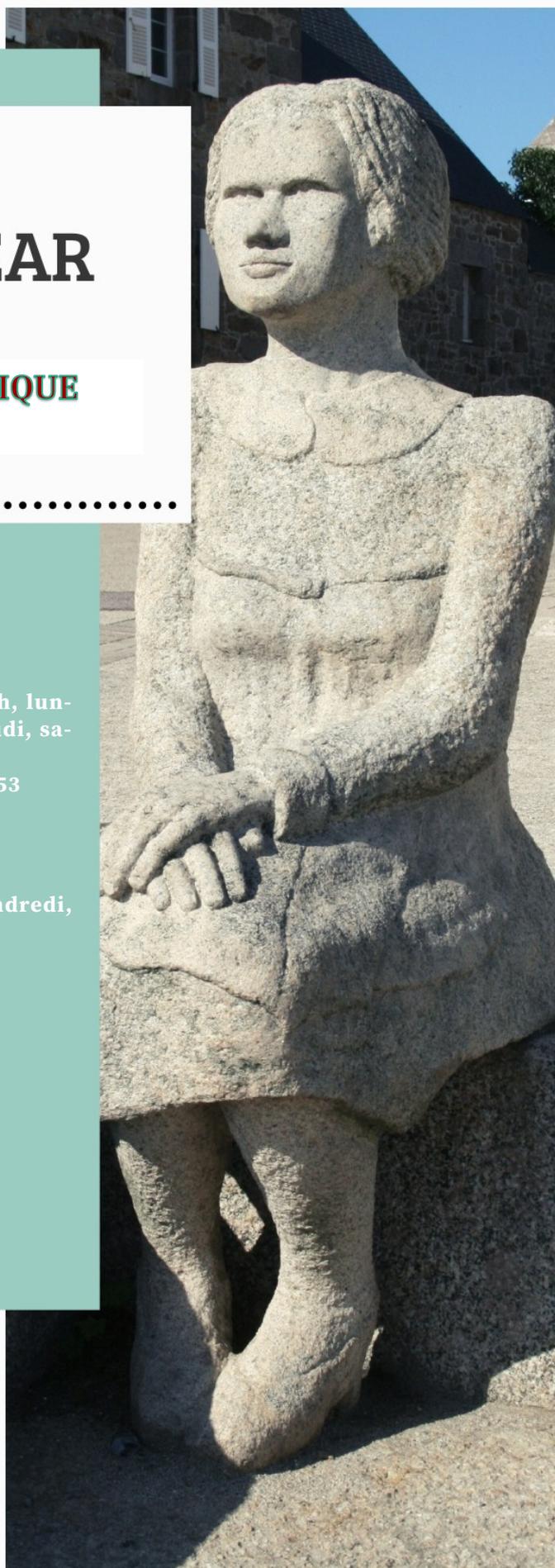
TAXIS

AT Taxi: 06.45.74.92.24

ABERIOU TAXI: 06.14.82.39.06

Médecin de garde 15 - Pharmacies : 3237

Cabinet infirmiers Brélès : 02.98.04.32.02





L'année 2024 s'achève dans un contexte politique difficile, marqué par l'incertitude et la lassitude de nombreux citoyens. Nos élus nationaux n'ont pas la culture du compromis ou du consensus pour apporter des solutions au défi de notre pays.

Pourtant, quel bonheur de voir les Jeux Olympiques se dérouler à Paris, créant une ambiance festive et populaire qui rassemble toutes les générations.

Cette année, notre commune a franchi une étape importante dans la préparation du marché de notre futur espace de convivialité. Une présentation du projet a été faite en avril, et nous sommes désormais prêts à lancer les travaux au début d'année 2025. Ce projet est essentiel pour la dynamisation de notre commune, car il offrira aux habitants un lieu de rencontre tout en leur fournissant des services de proximité. Parallèlement, nous poursuivons la construction de logements pour accueillir des jeunes et des seniors souhaitant vivre au cœur du village.

L'acquisition de la propriété PRIM et une partie de la propriété Beaumont s'inscrit dans une démarche de densification urbaine et de préservation des terres agricoles. Un projet pour cet espace sera imaginé pour 2025.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), une solidarité sera nécessaire pour permettre aux petites communes de poursuivre leur développement et conserver leurs services.

Autre sujet important, la définition du zonage d'assainissement collective et le raccordement à la station de Plouarzel permettra de répondre aux enjeux environnementaux tout en ouvrant la voie à la construction de nouvelles habitations. Grâce à cette mise en conformité, nous pourrions accueillir de nouveaux habitants dans des conditions optimales.

Le local de la poste est rénové entièrement. Il est prêt à accueillir des professionnels.

Dans le cadre de la mise à jour des données démographiques et de l'amélioration des services publics, un recensement de la population sera effectué dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2025. Il est obligatoire pour tous les habitants de participer à ce recensement.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son adaptation au service de tous. Je souhaite aussi souligner le départ en retraite de Fabrice, notre agent technique, et de Marie-Thérèse, notre agent d'entretien. Je leur exprime toute ma gratitude pour leurs années de service. Ils sont désormais remplacés par Johann DELPHUEQUE, aux services techniques et Didier BARTHOLET, agent d'entretien, auxquels je leur adresse mes vœux de réussite et de pleine intégration dans leurs nouvelles fonctions.

Je remercie aussi l'ensemble des bénévoles des associations et les encourage à poursuivre leur mission pour animer la commune. Je remercie également les membres du conseil municipal pour leur solidarité et leur participation. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils puissent s'épanouir sur la commune.

Bloavez Mad d'An Holl !
Bonne et heureuse année à tous.
Guy COLIN, Maire de Brélès



Horaires de la mairie

La mairie de Brélès sera ouverte uniquement le matin du 30 décembre au 4 janvier.
Merci de votre compréhension

SCoT du Pays de Brest

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est en cours d'élaboration pour la période 2026-2046.

Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... venez découvrir les futures règles d'aménagement du territoire lors d'une des trois réunions publiques organisées par le Pôle métropolitain du Pays de Brest :

- ⇒ le 7 janvier 2025 à la salle Marcel Bouguen à Plabennec, 18h30-20h30,
- ⇒ le 8 janvier 2025 à la salle des fêtes de Châteaulin, 18h30-20h30.

Plus d'informations sur le site du Pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/le-scot/revision-du-scot>

Avis aux chasseurs

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ? n'oubliez pas de créer votre compte avant le 31 décembre 2024.

Rendez-vous sur le site :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>. En cas de difficulté, contacter la préfecture ou la fédération départementale de la chasse.

Club du bon accueil

L'assemblée générale du club du bon accueil aura lieu le jeudi 9 janvier à la salle Lez Kelenn à 14h et sera suivie du partage de la galette.
La cotisation 2025 est de 20€.

Recensement de la population en 2025

Vous allez être recensé(e) du 16 janvier au 15 février 2025.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Deux agents recenseurs, Mme Charbonnier Annie et Mme Le Brun Mireille, équipées d'une carte pour les reconnaître, vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, nous vous prions de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

UNC Brélès / Plourin

L'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants Brélès/Plourin se tiendra le samedi 18 janvier 2025 à l'espace Lez Kelenn de Brélès.

- une permanence sera assurée de 14h à 15h pour le paiement des cotisations 2025.

- 15h : début de l'assemblée générale, ordre du jour, bilan financier, tour de table, dégustation de la galette des rois.

Noël au Château de Kergroadez : un Noël féérique en famille !

Le 26 décembre, vivez la magie de Noël au Château de Kergroadez avec des animations pour petits et grands :

♣ Spectacle de magie pour émerveiller toute la famille.

📖 Après-midi contes pour plonger dans l'univers enchanté de Noël.

🎨 Ateliers créatifs pour fabriquer des souvenirs de Noël.

🍪 Goûter gourmand pour savourer les douceurs des fêtes. Venez partager un moment magique dans ce cadre historique et féérique !

📅 Date: 26 décembre, de 14h à 17h

📍 Lieu : Château de Kergroadez, Brélès

Réservez dès maintenant sur <https://kv2.kergroadez.fr/calendrier/> ou par téléphone au 06.49.70.97.40

Concert de Noël à l'église de Plouarzel et pot de Noël des bénévoles

L'orchestre de l'école Saint Henri s'est produit lors du concert de Noël de l'école de musique en Iroise, samedi 14 décembre, à l'église de Plouarzel, le public venu nombreux les a vivement applaudis.

Mardi 17 décembre, les bénévoles de la Pastorale et de l'aide aux devoirs étaient chaleureusement remerciés autour d'un temps de convivialité à l'école



A VOS AGENDAS

Agenda des élus



Le 8 janvier, commission exécutive CCPI
Le 11 janvier, vœux du Maire

Permanences



Guy COLIN, maire, mardi et vendredi de 11h à 12h et sur rendez-vous.
Marie DIVERRES, adjointe, sur rendez-vous.
Gildas FOREST, adjoint, jeudi de 10h30 à 12h.
Jean-Luc L'HOSTIS, adjoint, mercredi de 11h à 12h.
Sébastien GUILLET, conseiller numérique, vendredi de 13h30 à 17h.

Messes



Le samedi 28 décembre, à Portsall - 18h
Le dimanche 29 décembre, à Saint-Renan et Landunvez - 11h
Le samedi 4 janvier, à Milizac et Lampaul-Ploudalmézeau - 18h
Le dimanche 5 janvier, à Saint-Renan et Porspoder - 11h

Votre prochain Mouez

La prochaine édition (N° 392/2024) sortira le jeudi 9 janvier 2025.
Les projets d'articles doivent impérativement être remis à la mairie de Brélès avant le samedi 4 janvier 2025 à midi (délai impératif).